

**RELEVE DES DECISIONS OU AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER**

Séance du 08/03/2004

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)	DELIBERATION N°
Point 1: Approbation des comptes rendus 1-1 Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 8 décembre 2003	Le compte rendu du 8 décembre 2003 est approuvé sous réserve des modifications demandées, par 42 voix pour et 2 abstentions.	Division des Affaires Générales	2004/03/163
1-2 Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 5 janvier 2004	Le compte rendu du 5 janvier 2004 est approuvé, par 39 voix pour et 5 abstentions.	Division des Affaires Générales	2004/03/164
Point 2: Elections 2-1 Election au conseil du SIMPPS d'un enseignant, enseignant-chercheur ou personnel ITAOS n'exerçant pas de fonction au SIMPPS et élection d'un étudiant	Madame GRIMOUD et Madame PECH sont candidates. Madame GRIMOUD 27 voix, Madame PECH 14 voix, 3 bulletins blancs. Madame GRIMOUD est élue comme représentante du personnel de l'Université Paul Sabatier au Conseil du SIMPPS.	Mme GRIMOUD Conseil du SIMPPS	
Point 4: Conventions 4-1 Convention entre l'UPS/UFR MIG et l'Université Toulouse Mirail, relative à un échange de service entre enseignants - Vote bloqué	La convention entre l'Université Paul Sabatier (UFR MIG) et l'Université Toulouse Mirail, relative à un échange de services entre Monsieur SARDA et Monsieur ROMAIN est adoptée à l'unanimité, par 37 voix pour et 6 refus de vote.	UFR MIG Agent comptable	2004/03/165
4-2 Conventions n° 2003-17 et 2004-01 entre l'UPS/UFR PCA et l'AIGEP/INPT, relatives à la mise à disposition du hall AIGEP aux étudiants UPS - Vote bloqué	Les conventions d'utilisation du hall AIGEP n° 2003-17 et 2004-01 entre l'Université Paul Sabatier (UFR PCA) et l'AIGEP/INPT, sont adoptées à l'unanimité, par 37 voix pour et 6 refus de vote.	UFR PCA Agent comptable	2004/03/166
4-3 Convention entre l'UPS et l'Ecole d'Architecture, relative à une coopération entre les deux institutions dans les domaines pédagogique et scientifique - Vote Bloqué	La convention cadre de collaboration entre l'Université Paul Sabatier et l'Ecole d'Architecture de Toulouse est adoptée à l'unanimité, par 37 voix pour et 6 refus de vote.	DRRE Agent comptable	2004/03/167
4-4 Convention entre l'UPS/Faculté de Pharmacie et l'EPLEFPA d'Auch Beaulieu-Lavacant, relative à une formation aux techniques pharmaceutiques d'enseignants de classes de terminale - Vote bloqué	La convention entre l'Université Paul Sabatier (Faculté de Pharmacie) et l'EPLEFPA d'Auch Beaulieu-Lavacant, relative à une formation aux techniques pharmaceutiques à destination d'Enseignants Encadrants est adoptée à l'unanimité, par 37 voix pour et 6 refus de vote.	Faculté de Pharmacie Agent comptable	2004/03/168
4-5 Convention entre l'UPS/CPAT et l'Ecole Supérieur des Sciences et Techniques de Tunis et l'Institut National de Recherche Scientifique et Technique de Tunis, relative à une coopération inter-universitaire dans le domaine des sciences - Vote	L'accord de coopération entre l'Université Paul Sabatier, l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Tunis et l'Institut National de Recherche Scientifique et Technique de Tunis est adopté, par 37 voix pour et 6 refus de vote.	Relations Internationales Agent comptable	2004/03/169

bloqué			
4-6 Convention entre l'UPS/LMTG et l'Université des Philippines-Diliman (Manille), relative à une coopération inter-universitaire dans le domaine des sciences de la Terre et de l'Environnement - Vote bloqué	L'accord de coopération entre l'Université Paul Sabatier et l'Université des Philippines-Diliman (Manille), est adopté à l'unanimité, par 37 voix pour et 6 refus de vote.	Relations Internationales Agent comptable	2004/03/170
4-7 Convention entre l'UPS/UFR PCA et l'ENSIACET, relative à l'accueil d'étudiants UPS pour des séances de TP en Licence Professionnelle et Maîtrise MSM et PPC - Vote bloqué	La convention entre l'Université Paul Sabatier (UFR PCA) et l'ENSIACET, relative à l'accueil d'étudiants de l'UPS pour des séances de TP est adoptée à l'unanimité, par 37 voix pour et 6 refus de vote.	UFR PCA Agent comptable	2004/03/171
4-8 Accord de coopération entre l'UPS/UFR PCA et l'Ecole Nationale Supérieure de Cachan, relative à l'accès aux laboratoires d'électronique, d'automatique et d'informatique industrielle pour les étudiants de l'UPS - Vote bloqué	La convention de coopération entre l'Université Paul Sabatier (UFR PCA) et l'Ecole Nationale Supérieure de Cachan, relative à l'accès aux laboratoires d'électronique, d'automatique et d'informatique industrielle pour les étudiants de l'UPS est adoptée, par 37 voix pour et 6 refus de vote.	UFR PCA Agent comptable	2004/03/172
4-9 Convention cadre VAE - Point Relais Information Conseil sur la Validation des Acquis de l'Expérience - Voté bloqué	La Convention Cadre VAE - Point Relais Information Conseil sur la Validation des Acquis de l'Expérience, est adoptée à l'unanimité, par 37 voix pour et 6 refus de vote.	Scolarité Agent comptable	2004/03/173
4-10 Convention entre l'UPS/UFR PCA et l'IUT de Figeac, relative à un échange de service concernant Monsieur Guy JUANOLE - Vote bloqué	La convention entre l'Université Paul Sabatier (UFR PCA) et l'IUT de Figeac, relative à un échange de services concernant Monsieur Guy JUANOLE est adoptée à l'unanimité, par 37 voix pour et 6 refus de vote.	UFR PCA Agent comptable	2004/03/174
4-11 Convention entre l'UPS/UFR PCA et le Lycée Pierre de Fermat, relative à la mise à disposition de locaux dans le cadre de la préparation à l'agrégation de mécanique - Discutée en CA	La convention entre l'Université Paul Sabatier (UFR PCA) et le Lycée Pierre de Fermat, relative à la mise à disposition de locaux est adoptée à l'unanimité, par 37 voix pour, 1 abstention et 5 refus de vote.	UFR PCA Agent comptable	2004/03/175
Point 5: Politique générale 5-1 Politique informatique à l'UPS	Il est proposé de créer un CARI chargé de faire des propositions et d'éclairer le Conseil d'Administration en matière informatique et un CDSI chargé de superviser les décisions du CA en matière informatique. La composition du CARI est élargie à un représentant de chaque UFR ainsi qu'à un représentant de chaque IUT et de l'OMP. Le représentant des étudiants devra être élu dans l'un des trois conseils (CA, CEVU, CS). La composition du CDSI est élargie aux représentants des composantes des articles 33. Le Directeur de Cabinet et le Chef de Cabinet en sont exclus. Cette proposition est adoptée par 35 voix pour, 1 refus de vote, et 6 abstentions.	Cabinet SG	2004/03/176
5-2 Méthodologie pour la publication des emplois vacants	La méthodologie pour la publication des emplois vacants est adoptée sans critère, à charge pour le CEVU et le Conseil Scientifique de définir les critères qui seront utilisés, par 32 voix pour, 3 voix contre, 1 abstention et 6 refus de vote.	CEVU Conseil Scientifique	2004/03/177
5-3 Gestion des déchets à l'UPS	Le principe d'une étude préliminaire sur la gestion des déchets à l'UPS est adopté, par 38 voix pour et 1 refus de vote.	SG	2004/03/178

5-4 Motion de protestation contre le retrait de trois postes d'Enseignants	La motion proposée par Monsieur AUNEAU est adoptée, par 36 voix pour, 1 refus de vote et 2 abstentions.	Cabinet SG	2004/03/179
Point 6: Recherche 6-1 Renouvellement du contrat de mise à disposition d'un agent de l'UPS auprès d'une jeune société innovante pour deux ans (Art. 25-1 de la loi de l'innovation)	Le renouvellement de la mise à disposition d'un agent de l'UPS auprès d'une jeune société innovante pour deux ans (Art. 25-1 de la loi de l'innovation) est adopté, par 38 voix pour et 1 refus de vote.	DRRE	2004/03/180
6-2 Demande fonds FEDER	La demande de fonds FEDER (104 280 €) pour le projet "Utilisation de marqueurs moléculaires de tolérance au froid en vue d'améliorer la ressource génétique en eucalyptus pour l'industrie papetière départementale" présentée par Madame TEULIERES est adoptée, par 38 voix pour et 1 refus de vote.	DRRE	2004/03/181
6-3 Motion	La motion protestant contre les orientations financières et politiques de la Recherche définies par le Gouvernement est adoptée, par 37 voix pour, 7 voix contre et 2 abstentions.	Cabinet SG	2004/03/182
7-2 Prix de Thèses de l'Ecole Vétérinaire	Les propositions de Prix de Thèses de Doctorat Vétérinaire pour les années 97-98, 98-99, 99-2000, 2000-2001, 2001-2002 sont adoptées, par 38 voix pour et 1 refus de vote.	ENVT Scolarité	2004/03/183
7-3 Organisation d'une formation "Prévenir les risques iatrogènes en polypathologie" dans le cadre de la formation continue obligatoire pour des médecins généralistes déjà installés et conventionnés - Année 2004	L'organisation d'une formation "Prévenir les risques iatrogènes en polypathologie" dans le cadre de la formation continue obligatoire pour des médecins généralistes déjà installés et conventionnés - Année 2004, est adoptée, par 38 voix pour et 1 refus de vote.	Faculté de Médecine Rangueil	2004/03/184
Point 8: Finances 8-1 D B M de report (sous réserve)	Les DBM de report et de transfert sont adoptées, par 38 voix pour et 1 refus de vote.	Division du Budget	2004/03/185
8-2 Utilisation Capacité d'Auto-Financement	La proposition d'utilisation la Capacité d'Auto-Financement est adoptée, par 38 voix pour et 1 refus de vote.	Division du Budget	2004/03/186
8-4 Tarifs des prestations de services 2004 pour la Faculté de Médecine Purpan	Les tarifs des prestations de services 2004 pour la Faculté de Médecine Purpan sont adoptés, par 38 voix pour et 1 refus de vote.	Faculté de Médecine Purpan	2004/03/187
Point 9: Remises aux domaines 9-1 Remise aux domaines de divers matériels	La liste de matériels à remettre aux domaines est adoptée, par 38 voix pour et 1 refus de vote.	DAFAG Monsieur KAMIONKA	2004/03/188